

Image not found or type unknown



Qui doit payer l'hussier pour l'etat des lieux

Par **MR Piazza**, le **21/07/2010** à **16:58**

Bonjour,
mon propriétaire a fait appel à un huissier pour venir faire l'état des lieux lors de mon départ de ma location. Qui va payer cet huissier ?, en a-t-il le droit ? Conformément à quel lois ou décret ?

Merci